COMMUNE DE
CAVEIRAC

CAVEIRAC

Plan Local d'Urbanisme

5.2 Plan de zonage de l'agglomération

1/3 000ème

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	02.05.1977		05.05.1983
1ère modification			27.02.1987
1ère révision	12.06.1987	28.07.1989	25.05.1990
2ème révision		25.01.1990	21.01.1993
1ère modification			31.10.1996
2ème modification			27.02.1998
3ème modification			21.12.1998
4ème modification			28.05.1999
3ème révision	26.03.1999	12.04.2000	24.11.2000
1ère modification	25.10.2004		
1ère révision simplifiée	28.09.2007		25.01.2008
2ème modification			30.10.2008
3ème modification			20.12.2010
4ème modification			20.12.2010
1ère modification simplifiée			28.07.2014
4ème révision valant PLU	30.05.2008	02.07.2015	29.09.2016
1ère modification simplifiée du PLU	20.01.2017		08.06.2017
1ère révision allégée du PLU	11.07.2017	07.12.2017	05.07.2018

URBANIS
Agence de Nîmes

188 avenue de l'Amérique Latine
30900 NIMES
Tél. 04 66 29 97 03
Fax 04 66 36 09 78
nimes@urbanis.fr

www.urbanis.fr

Mairie

Hôtel de Ville
30 820 CAVEIRAC
Tél : 04 66 81 32 70
Fax : 04 66 81 49 80

Légende

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- 15m Recul de voirie
- Espaces boisés classés
- Périmètre d'étude du contournement ouest de l'agglomération nîmoise (AP n°2005-201-11 du 20/07/2005)
- Secteurs à pourcentage de logements locatifs sociaux : 30% de LLS pour 8 ou plus de 8 logements (R.123-12-4° f du CU)
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou sous-sol au titre de l'article R. 123-11 du Code de l'Urbanisme
- Secteur de projet rue des écoles/chemin neuf (projet d'aménagement en application de l'article L. 151-41 5 du CU)
- Eléments de paysage, monuments et secteurs à protéger ou à mettre en valeur en application de l'article L 123-1-5 du Code de l'urbanisme
- Zone non aedificandi de 100m autour de la station d'épuration
- Périmètre de protection éloignée du champ captant de Trieze Terme
- Franc bord inconstructible de 10m de part et d'autre des berges des cours d'eau

Risques :

- PPRI approuvé le 17/07/2017 (voir annexe 6.1.5)
- Aléa ruissellement (voir annexe 6.1.5)
- Aléa Feu de forêt (voir plan SUP 6.1.2)

Liste des emplacements réservés

N°	Designation des opérations	Bénéficiaire
1	Voie de liaison interquartier	Commune
2	Aménagement d'un espace public naturel à fonction hydraulique et sociale par la naturalisation du cours du Rhôny	Commune
3	Aire de stationnement complexe sportif Mas Viel	Commune
4	Aire de stationnement complexe sportif Mas Viel et aménagement du chemin en voirie structurante incluant une piste cyclabe	Commune
5	Extension aire de stationnement ECO CENTRE	Commune
7	Création voie d'accès zone IAUi	Commune
8	Création d'une station d'épuration intercommunale	CA Nîmes-Métropôle

